

2020  
2021

---



# ATELIER AGRICULTURE URBAINE

## PRÉCONISATIONS

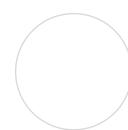
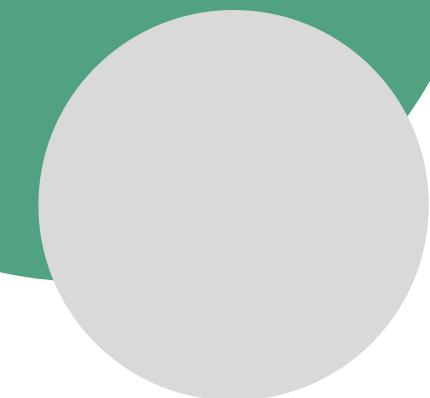
---

**NARIMANE AMER, ANAÏS BAPT, PAULINE CHALOUPY, YOHENN CHAUVEAU, LUCIE GARCIA, MEROUANE ILMEN, CAMILLE SABOURDY ET LYNA SADAT.**

ENCADRÉ PAR CAPUCINE FROUIN ET FLORENT CLIER.

# GUIDE DES BONNES PRATIQUES

---



## Avec ce livrable

1. Livrable introductif.
2. Guide méthodologique.
3. Monographies.
4. Fiches projets.
5. Comptes rendus d'entretiens.

# Impliquer les habitants, une stratégie pour la pérennité d'un projet

## INTRODUCTION

Lorsqu'un aménageur souhaite implanter un nouveau projet d'agriculture urbaine sur un territoire, il le fait notamment à destination des habitants. En effet, ce sont eux qui parcourront et feront l'expérience du lieu quotidiennement. Il semble donc avisé, si l'on souhaite le pérenniser, d'impliquer ses futurs usagers lors de la conception afin de maximiser son acceptation.

### Une concertation en amont pour co-concevoir

Avant même l'étape de conception, il serait intéressant **d'impliquer les habitants** afin de connaître leur potentielle implication et les endroits les plus propices où implanter les projets d'agriculture urbaine.

Ainsi, des **arpentages urbains** pourraient être organisés dans le cadre d'une **étude urbaine** menée par une agence d'architectes/urbanistes, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou encore d'une agence de concertation.



Implication de TOUS et coopérations

Ensuite, avoir un **lieu dédié à l'information et au recueil d'idées** pour concevoir un projet peut permettre de préciser ses objectifs et son fonctionnement.



Maison du projet à Poissy - [www.ville-poissy.fr](http://www.ville-poissy.fr)

L'implantation d'une **maison du projet** dans un espace dédié sur le terrain d'accueil avec une permanence, revêt plusieurs avantages comme outil de conception :

## • Communiquer et informer :

Faire connaître et promouvoir le projet à différentes échelles est essentiel pour **éviter son rejet** auprès des habitants qui doivent pouvoir le comprendre et le questionner. La maison du projet doit être clairement identifiable par les habitants. Une **charte graphique** pour l'ensemble des documents diffusés, pour la signalétique indiquant la Maison du projet (sigle, façade vitrine...) et le cheminement guidant vers son accès au sein du quartier est donc un aspect à ne pas négliger. Il est également important d'**offrir différents formats d'accueil et de réunions** pour susciter l'intérêt des habitants : permanences, ateliers, groupes de travail, organisation d'évènements, de visites collectives, de réalisations faites dans d'autres quartiers.

## Implication et attachement

Cependant, impliquer les habitants dans un projet a pour risque que ces derniers s'attachent. Les projets transitoires s'exposent donc à la réticence des habitants-jardiniers s'il s'agit un jour de modifier la vocation du terrain. Il sera plus simple de mobiliser l'outil de concertation dans un projet destiné à être pérenne. Dans le cas d'un projet provisoire, des solutions peuvent être mises en place pour limiter cette frustration. Ainsi, des cultures hors sol, en bacs, pourraient être favorisées afin de rendre facile son potentiel déplacement. Exprimer de façon explicite la temporalité, au sein de la maison du projet, pourrait permettre de limiter cet effet.



Les bénévoles et habitants du quartier à Stains - [www.merciraymond.fr/projet\\_le-clos-saint-lazare](http://www.merciraymond.fr/projet_le-clos-saint-lazare)



Jardin mandala en buttes de culture - jardin partagé de Stains  
[www.merciraymond.fr/projet\\_le-clos-saint-lazare](http://www.merciraymond.fr/projet_le-clos-saint-lazare)

## • Co-construire :

Les habitants peuvent **participer à l'élaboration du projet** en s'exprimant notamment sur leurs besoins et attentes, données parfois difficiles à saisir pour un aménageur sans leur participation. En se sentant écoutés, leurs idées mises en avant, il est probable que les **habitants souhaitent s'investir à sa livraison**.

Peut d'ailleurs être créé un poste d'animateur dont le profil permette de faire la **passerelle entre le volet urbain et social du projet**.



Fête de la courge - Chateau du Rivau  
[www.chateaudurivau.com](http://www.chateaudurivau.com)

## Boîte à outils :



- 1. Recueillir les idées :** le projet de la Ferme urbaine de l'écoquartier de la Vallée (source disponible en annexe) a fait l'objet d'une concertation à travers une maison du projet. Installée dans un local, des permanences étaient organisées par les promoteurs pour assurer un espace de vente sur l'écoquartier mais également par Eiffage Aménagement en charge du projet de ferme afin de recueillir les avis des futurs habitants.
- 2. Impliquer les habitants dans la construction :** dans le cas où des aménagements devraient être installés sur le site, il serait intéressant de proposer aux habitants de s'impliquer à travers des chantiers participatifs. Bacs, séchoir à tisane, serres de récupération pourraient ainsi être co-construites avec des professionnels et faire office de préfiguration quant à la vie possible du lieu.

Quels supports pour recueillir les idées ?

- Présenter une série de photos illustrant plusieurs formes de jardins en demandant à chaque personne de choisir sa préférée tout en argumentant son choix.
- Proposer l'écriture d'une idée sur un support, puis classer les idées par thématique (ateliers, production fruits et légumes, paniers de produits, etc).
- Proposer de réaliser un dessin du jardin de ses rêves puis regrouper les idées qui reviennent sur un seul schéma.

## **Le challenge de la représentativité ou comment atteindre les populations difficiles à mobiliser**

Lorsqu'un nouveau projet est lancé à destination des habitants, il est souvent difficile de mobiliser l'ensemble de la population. En effet, dans le cas de l'agriculture urbaine, tout le monde n'est pas nécessairement sensible à ses enjeux et **certaines tranches de populations peuvent alors se retrouver exclues du projet.**

## Pourquoi viser des quartiers prioritaires ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) font face à de forts enjeux économiques et sociaux avec un taux de pauvreté de 40 % en moyenne et un chômage deux fois et demie supérieur au reste du territoire.

Il est du devoir de la République de répondre à ces enjeux en agissant à la racine par l'éducation et le soutien à la parentalité. C'est le sens de la politique menée depuis son installation par le Gouvernement. [...]

Comme l'explique Jean-Michel Blanquer : « C'est par l'école qu'il est possible de lutter à la racine contre les déterminismes et les assignations, c'est par l'école qu'on élève le niveau général et qu'on œuvre à la justice sociale. Les Cités éducatives, dont le cœur est le collège du quartier, vont permettre de fédérer tous les acteurs et d'offrir aux enfants une éducation de qualité sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ».

Extrait du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Cependant, l'agriculture urbaine a notamment pour intérêt la **création de liens sociaux** et si elle tend à se pérenniser, il semble logique de vouloir obtenir une certaine représentativité à la fois dans le processus de conception mais également dans les personnes qui feront l'**expérience du lieu**.

Mais alors...

## Comment impliquer ces personnes ?

Une idée pourrait être la **création d'ateliers sur mesure** qui favoriseraient la mixité sociale et générationnelle par le **lien social**, élément phare des projets d'agriculture urbaine.



Un **animateur** rattaché au projet pourrait par exemple être mobilisé pour mener des **ateliers entre des écoles et des maisons de retraite**.



Intergénérationnel – Crédit : Alex Chabot – [www.centdegres.ca](http://www.centdegres.ca)

Ces mêmes **ateliers pourraient être organisés de manière ciblée** dans les écoles de quartiers prioritaires, public généralement difficile à atteindre. Les enfants en racontant leur expérience à leur famille pourraient ainsi aider à causer un **effet domino** et intéresser les familles à participer à la vie du projet.

Dans le cas où certaines personnes resteraient hors d'atteinte, il pourrait être intéressant de **faire appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** spécialisée en concertation qui pourrait avoir des outils plus adaptés.

## Boîte à outils :



### **1. Des ateliers qui favorisent la cohésion sociale :**

- Ateliers cuisine : cuisine du monde, cuisiner veggie, que faire avec mon topinambour ? ou encore "Un repas sain pour toute la famille pour moins de 2 euros" ... Une diététicienne pourrait proposer des interventions gratuites.
- Créer un livre de cuisine avec les recettes préférées des habitants du quartier.

### **2. Des ateliers qui favorisent l'intergénérationnalité :** au sein de l'Education Nationale, il existe un partenariat entre les écoles primaires et certains EHPAD dans le cadre du programme "approches intergénérationnelles". Ainsi, les enfants et les personnes âgées pratiquent ensemble des activités telles que le jardinage. Les porteurs de projets d'agriculture urbaine pourraient s'inscrire dans ce partenariat en se rapprochant des écoles et EHPAD du quartier. Différentes animations sont possibles avec les enfants, en voici quelques exemples :

- Créer sa bombe à graines pour en faire de futurs "green militants".
- Chasse aux trésors des petits écolos.
- Apprendre à identifier les plantes médicinales et leurs vertus.
- Retrouver certaines espèces, insectes et légumes dans le jardin.
- Créer son herbier.

### **3. Des ateliers pour sensibiliser les petits :** l'organisation d'ateliers potagers est un médium de plus en plus utilisé pour mobiliser les enfants et leur faire découvrir la nature. La classe de CE1 de l'école primaire Saint-Gabriel à Bagneux participe par exemple à un atelier co-animé par deux enseignantes et l'engouement est présent : « Les enfants apprennent à jardiner, et observent avec émerveillement le fruit de leur labeur grandir et s'épanouir. Il ne sera pas rare de les voir rentrer à la maison avec un fruit, un légume de saison ou de les entendre vous raconter leurs dernières observations près de l'hôtel à insectes » (Ecole Saint Gabriel, Bagneux).

## Boîte à outils

---

Quelques idées pour améliorer la représentativité dans les jardins...

## La co-gestion comme élément fédérateur autour du projet

### Participation de Arnstein

Sherry Arnstein a proposé, en 1969, l'idée d'une échelle de participation comprenant plusieurs niveaux, chaque barreau mesurant le pouvoir du citoyen. Les plus hauts niveaux de participation se trouvent dans le pouvoir effectif des citoyens dans lequel ces derniers ont des degrés d'influence croissante sur la prise de décision.

Un projet d'agriculture urbaine évolue avec la ville et avec les attentes des citadins. En haut de l'échelle de la participation de Arnstein, un **partenariat entre pouvoirs publics et citoyens** pourrait être mis en place sous la forme d'une co-gestion qui agirait comme un élément fédérateur. Facilement applicable aux diverses formes d'agriculture urbaine, elle permet de **favoriser le sentiment de responsabilité et de fierté** des habitants vis-à-vis du projet et de susciter l'intérêt de ceux qui n'y seraient pas encore impliqués. D'un point de vue social, elle permet également de **rassembler un public varié** : enfants, retraités, hommes et femmes de catégories sociales différentes selon la mixité du quartier.



Participation des enfants sur un potager urbain - [www.agri-city.info/fr](http://www.agri-city.info/fr)

Plus d'informations à cette adresse :  
[https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/fiche\\_32%20Echelle%20Participation.pdf](https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/fiche_32%20Echelle%20Participation.pdf)

Organisés en **association** (loi 1901), les habitants peuvent également vendre leur production dans certains cas et réinvestir les recettes dans du matériel par exemple.



Séchoir à plantes - [www.pinterest.fr](http://www.pinterest.fr)



Transplanteur manuel - [www.pinterest.fr](http://www.pinterest.fr)

### Boîte à outils :



1. Les jardins partagés du quartier du Gros Saule à Aulnay-sous-Bois fonctionnent en **co-gestion**. Les habitants sont organisés en **association**, entretiennent les parcelles et les cultivent. Si c'est un noyau dur d'habitants qui gère l'association, ils comptent notamment sur des **ateliers** pour agir comme vitrine du projet et ainsi mobiliser ceux qui ne sont pas encore impliqués, leur donnant une raison de venir. A la différence d'une autogestion, les habitants sont ici régulièrement encadrés par un animateur qui les soutient dans le projet.
2. Des **événements réguliers** organisés à l'initiative des habitants permettraient de créer une ambiance conviviale et de faire vivre le quartier comme par exemple :
  - Les fêtes : l'inauguration et les anniversaires du jardin, la fête de la courge ou les 48h de l'agriculture urbaine.
  - Les conférences autour de l'écologie, développement durable...
  - Les projections-débat (documentaires...).
  - La mise en place d'une guinguette (bar/restaurant avec les produits locaux).

### Boîte à outils

---

Quelques idées pour améliorer et développer la co-gestion sur les sites d'agriculture urbaine...

## Bibliographie

---

- Union sociale pour l'habitat. (2018, juin). *Maisons du projet dans le NPNRU : préconisations issues d'une analyse réalisée sur 10 sites*. Consulté à l'adresse [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-06/synthese\\_finale\\_maisons\\_du\\_projet\\_juin\\_2018.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-06/synthese_finale_maisons_du_projet_juin_2018.pdf)
- Immobilière 3F & Union sociale pour l'habitat. (2014, décembre). *Cogérer un jardin partagé avec les locataires I3F - Ville d'Aulnay-sous-Bois – Quartier du Gros Saule*. Consulté à l'adresse <https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2018-03/Fiche%20N%C2%B009%20-%20Immobil%C3%A8re%203F-%20Jardin%20partag%C3%A9.pdf>
- L'Union sociale pour l'Habitat. (2018, juin). *Maisons du projet dans le NPNRU : préconisations issues d'une analyse réalisée sur 10 sites*. [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-06/synthese\\_finale\\_maisons\\_du\\_projet\\_juin\\_2018.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-06/synthese_finale_maisons_du_projet_juin_2018.pdf)

# Mutualisation des exploitations agricoles

## INTRODUCTION

L'émergence de pratiques nouvelles liées à l'agriculture impose une réflexion permettant de cadrer ces projets et en même temps les accompagner.

De ce fait, favoriser une forme de mutualisation, de l'exploitation à la distribution, permet d'instaurer une forme de solidarité entre les agriculteurs et de rapprocher le produit du consommateur.

Dans cette trajectoire, le consommateur dispose de l'ensemble des éléments qui lui permettent de choisir les aliments qu'il consomme et qui l'informent de leur provenance en lui offrant la possibilité de consommer localement.

Regrouper les différents projets d'agriculture permet d'instaurer un circuit entre les installations agricoles, et par conséquent de contribuer au bon fonctionnement de l'ensemble des entités. Ce rapprochement permet une complémentarité entre les projets partenaires dans l'optique de favoriser l'accès à une alimentation locale.

## Mise en place de partenariats entre les agriculteurs

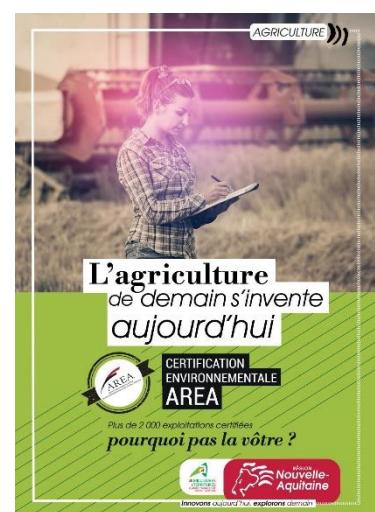
Les différentes formes d'agriculture contribuent à une diversité des installations et permettent par conséquent de multiplier les productions pour assurer une variété des revenus. De ce fait, les partenariats entre les projets d'agriculture forment un levier majeur assurant une certaine viabilité mais aussi une certaine visibilité de ces installations.



Dans cette optique, créer des **partenariats** entre les installations agricoles d'un même territoire (communes, intercommunalités ou pourquoi pas d'un même porteur foncier) permet d'assurer une **complémentarité et une solidarité** entre les projets.

Cette **stratégie de gérance et de gouvernance** s'organise autour d'une programmation établie en amont pour **maîtriser** le fonctionnement des installations, permettre de **consolider** les projets partenaires et de **réduire les coûts** de fonctionnement en créant un lien entre les agriculteurs à travers :

- La mise en place d'une publicité des exploitations pour les mettre en avant ainsi que leurs produits.
- L'adoption d'une démarche solidaire (prêts de matériels, partage des frais d'exploitation...).
- La mise en œuvre d'une stratégie commune de distribution.



Exemple d'affiche publicitaire – [www.issuu.com](http://www.issuu.com)

### Boîte à outils :



Il existe entre agriculteurs des Groupements d'Intérêt Économique (GIE), dont l'objectif est de mutualiser les entreprises/exploitations pour perfectionner leur développement. Par exemple, Chapeau de Paille regroupe une trentaine de cueillettes en France. Ce groupement leur permet de mutualiser des connaissances et des savoir-faire agricoles, de favoriser les échanges entre les différentes exploitations, d'améliorer le management des équipes et d'optimiser au mieux les services liés à l'accueil du public.

Cas de figure :

1. Les **installations agricoles qui vendent leurs produits sur place** peuvent commercialiser les produits issus des autres installations partenaires. Elles constituent de ce fait une vitrine visant à rapprocher les produits auprès des consommateurs et permettre de cette manière d'établir une certaine solidarité entre les différents projets à travers la mise en place d'une boutique collective. Cette approche contribue à la diminution des dépenses liées à la gestion et de ce fait, limite les frais.
2. La création, en amont, d'un système équilibré et propre à chaque groupe de projets d'agriculture contribue à la mise en place du principe de **circuits courts**. Il permet d'instaurer une cohésion et une complémentarité entre les structures partenaires en suivant une démarche contre le gaspillage : donner les légumes invendables ou abîmés venant d'une production (jardin partagé, cueillette, espaces interstitiels...) aux animaux d'un pastoralisme urbain.
3. La **désignation d'un chef de projet** au sein de la structure porteuse (collectivité ou aménageur) permet d'assurer une transversalité entre les différents services et en même temps de constituer un interlocuteur unique pour le porteur du projet agricole.

### **Boîte à outils**

---

Des exemples et des idées favorisant le recours aux partenariats...

## L'Économie Sociale et Solidaire

---

Réel projet de société, elle comprend des milliers d'initiatives pour démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens libres, tout en privilégiant l'utilité sociale et la qualité des rapports entre usagers et producteurs.

Ainsi, cette stratégie permet de créer une certaine **solidarité entre les différentes installations** de production à travers l'adoption d'une **économie solidaire** basée sur le développement d'un réseau facilitant la gestion et la commercialisation des produits. Cette démarche contribue à valoriser les installations partenaires à travers l'instauration de nouvelles pratiques qui leur sont adaptées. Ce procédé permet le renforcement des différents projets à travers la création d'un **circuit alimentaire commun**.

Mais concrètement...

### Comment définir l'économie solidaire ?



<http://www.loire-solidaires.org>

## Un accompagnement réglementé des agricultures

---

Le second axe vise à mettre en lumière des démarches qui favorisent la **préservation des projets d'agriculture** en reconnaissant la valeur du foncier dédié et leur potentiel de production. Cette reconnaissance doit s'inscrire dans les documents d'urbanisme (le PLU et ses orientations) afin de valoriser le foncier.

De plus, la mise en place de **PAT** (Projets Alimentaires et Territoriaux), si elle doit rester sur la base du volontariat afin de permettre un portage politique et technique fort, peut être appliquée le plus souvent possible afin d'encourager l'installation des projets agricoles à vocation alimentaire. Celle-ci ne doit donc pas être forcément systématique pour ne pas dénaturer la pratique qui perdrait de son intérêt.

### Boîte à outils :



Le PAT de l'agglomération du Havre Seine Métropole vise à ce qu'une **plus grande partie de la production du territoire soit consommée localement**, à travers la **mise en réseau des acteurs** de la chaîne alimentaire locale : producteurs, transformateurs, négociants, logisticiens, grande distribution, en passant par la restauration commerciale ou collective.

L'objectif est de développer une économie alimentaire de proximité qui permette à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation de qualité.

Afin d'accompagner le projet, la Métropole du Havre a mis en place un Conseil en Alimentation pour aider les professionnels du territoire à amplifier l'achat de produits locaux sans surcoût, grâce à la réduction du gaspillage à la source, à la réorganisation des achats et à une autre façon de concevoir l'alimentation.

Ces démarches doivent être élaborées de manière collective à l'initiative des acteurs du territoire : les collectivités, les producteurs, les associations et les habitants, notamment dans le cadre des partenariats exposés précédemment.

### Un système de distribution commun

Ce système vise à créer une certaine solidarité entre les différentes installations de production à travers l'adoption d'une économie solidaire basée sur le développement d'un réseau facilitant la gestion et la commercialisation des produits.

Cette démarche contribue à **renforcer le lien entre le producteur et le consommateur** en le remettant au cœur du processus de production à travers la création d'un **circuit alimentaire commun** qui permet la distribution des produits locaux dans des lieux dédiés. En effet, il est parfois difficile de créer du contact entre les agriculteurs et les consommateurs, la création de **boutiques de distribution** permettrait de créer un lieu commun d'échange où le producteur peut apporter des réponses aux questionnements du consommateur.



Exemple d'une boutique de distribution située sur le même espace que la cueillette de la Grange à Coubert (77170).  
[www.la-seine-et-marne.com/](http://www.la-seine-et-marne.com/)

Fruits et légumes issus de la cueillette -  
[www.actu.fr](http://www.actu.fr)

*Zoom sur les produits de la cueillette qui sont mis en vente dans cette boutique attenante « Le panier de la ferme ».*



Fruits et légumes issus de la cueillette  
[www.la-seine-et-marne.com](http://www.la-seine-et-marne.com)

La mise en place de ce circuit court doit devenir un **enjeu de l'accompagnement des acteurs** afin de faciliter l'accès à l'alimentation locale pour les habitants. Cet objectif peut se faire par le biais de création de boutiques au sein des installations afin d'offrir des moyens de distribution des produits issus des projets partenaires ou encore le recours aux circuits courts par le biais de l'utilisation des produits locaux dans les cantines.

### Boîte à outils :



Distributeur *Au bout du champ* - producteur local.  
86 rue Cambronne à Paris.

Ce modèle est celui d'un **circuit court et de proximité**, sans intermédiaire avec un prix d'achat fixé par les producteurs qui sont rémunérés à hauteur de 50% du prix de vente des produits. Le rôle de l'agriculteur est donc de gérer la production et celui de la structure de gérer la logistique, la vente, la communication, etc. Ce système permet alors de rapprocher le consommateur de la production locale et de fidéliser l'agriculteur en s'engageant à la valorisation de ses produits et ses traditions.

### **Boîte à outils**

---

*Un exemple illustrant la mise en place d'un système de distribution commun...*

### **Points de vigilance**



- Difficulté de regrouper différents projets d'agriculture urbaine portés par plusieurs acteurs dans une zone géographiquement proche du fait de la divergence de leurs intérêts (ne pas vouloir adopter une approche commune et complémentaire de gestion et de fonctionnement des projets).
- Difficulté à mobiliser les acteurs du territoire.
- Difficulté de mettre en cohésion les différents acteurs de projets concernant les attentes de chacun (ne pas avoir une approche exclusivement agricole, avoir un discours technique mais accessible).

## **Bibliographie**

---

- Chambre d'agriculture France, « Projet Alimentaire Territorial de la communauté de l'agglomération Havraise », Aout 2017, URL : <https://rnpat.fr/wp-content/uploads/2018/01/rnpat11-ficheexpcodah-2017.pdf>
- Site internet officiel de Chapeau de Paille : <https://www.chapeaudepaille.fr/>
- Site internet de la cueillette de La Grange à Coubert : <https://www.cueillettedelagrange.fr/>
- Site internet du distributeur au Bout du Champs : <https://www.auboutduchamp.com>

# Parcours ludiques entre parcelles, un moyen de faciliter les transitions

## INTRODUCTION

L'agriculture urbaine est un très bon moyen d'occuper un terrain, aussi bien sur une temporalité courte que longue. Les citoyens touchés par cette agriculture en milieu urbain développent un attachement à ces espaces et aux pratiques agricoles adaptées. Ils affichent un sentiment d'appartenance à cette terre, à l'ancre dans le quartier, et ces pratiques sont créatrices de liens sociaux. Beaucoup de sites d'agriculture urbaine sont transitoires, et c'est pour cela que la disparition d'un site peut se révéler brutale pour ces personnes qui incluent ces pratiques dans leur quotidien.

### Élargir les intérêts sur plusieurs sites

Afin de limiter ces problématiques de mutation à terme de la parcelle, il semble intéressant d'inclure des **parcours ludiques de découverte** et des **interconnexions entre les sites** (événements, échange de matériel, ...) afin d'élargir les intérêts sur plusieurs espaces d'agriculture urbaine. Grâce à cela, les transitions seraient facilitées et si un site disparaît, les autres sites présents peuvent continuer leur activité.



Illustration d'interconnexions entre différents sites - [www.Baludik.fr](http://www.Baludik.fr)

Avoir un intérêt sur un site précis et voir celui-ci être déplacé ou supprimé peut s'avérer difficile. L'agriculture urbaine représente parfois des **habitudes du quotidien** pour certaines personnes, et voir ces activités s'arrêter provoque un changement qui n'est pas forcément souhaité par les acteurs concernés.

C'est pour cela qu'il est intéressant de **développer des intérêts sur différents sites** afin de **faciliter la transition d'une parcelle**.



Illustration de divers points d'intérêts et du lien social - [www.Baludik.fr](http://www.Baludik.fr)

## Créer des circuits découverte pour faciliter les transitions

La création de parcours ludiques entre les différents projets apporte une dimension humaine importante et implique les personnes qui le souhaitent. Chaque projet a sa spécialité, sa technique de culture ainsi que sa manière de fonctionner. L'objectif est de créer des circuits dans le but de guider les personnes à découvrir les différents sites sur le territoire qu'ils pratiquent. Ces déplacements des personnes à travers des trajectoires ludiques permettent de leur offrir une découverte globale de ce qui peut être réalisé en termes d'agriculture dans un milieu urbain. Il faut privilégier l'expérience de terrain comme support d'apprentissage pour mettre en place une démarche pédagogique active. Des liens vont être tissés avec les consommateurs, les voisins, ...

C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de devoir **déplacer la parcelle mère**, c'est-à-dire la parcelle centrale d'un projet global. Les autres **sites continuent leur fonctionnement habituel** et conservent leur activité agricole, et les **acteurs acceptent beaucoup plus volontairement ce changement**. Les personnes attachées à cette agriculture urbaine ne se voient pas bousculées violemment avec ce changement grâce à l'intérêt élargi à plusieurs sites.

*L'expérience de terrain pour développer les intérêts est un outil à utiliser.*

## Exemple de circuit-découverte : Trois Rivières au Québec

Un exemple très intéressant a émergé en 2015 sur la ville de Trois-Rivières. Durant cette année, plusieurs initiatives d'agriculture urbaine se sont développées dans le centre-ville. Ces **espaces sont réappropriés par les citoyens** et des entreprises dans le but d'**embellir ces espaces de vie**. Un parcours est mis en place afin de permettre aux citoyens de mieux connaître ces projets mais aussi et surtout de **découvrir le potentiel de cette agriculture urbaine**.



Bacs fleuris - [www.labrouette.ca](http://www.labrouette.ca)



Potager comestible - [www.labrouette.ca](http://www.labrouette.ca)

## Balades françaises, des agricultures similaires

Il existe des visites de plusieurs sites en France, mais cela reste en général des sites avec des types d'agricultures similaires comme le propose les 48h de l'agriculture urbaine avec la visite de 3 jardins partagés : Jardin en Herbes, Défricheurs du Zénith et Coccinelles de Sans-souci.

Ce circuit de découverte est accessible à travers une plateforme web sur smartphone et d'un dépliant. Il est composé de **8 points d'intérêts** qui sont **accessibles à pied**. La balade s'étend sur une distance de 3km, réalisable en 1h. Une **dizaine de panneaux informatifs** sont disposés sur le parcours pour l'**intérêt pédagogique** et d'apprentissage. Ces différents espaces proposent différents types d'agriculture : culture de petits potagers, production de miel ou encore compostage.



8 sites d'agriculture urbaine de la balade  
[www.labrouette.ca](http://www.labrouette.ca)

## Exemple Français

En France, ce modèle n'est pas encore réellement développé. Ce qui existe correspond plutôt à des visites site par site. Nous n'avons pas encore de parcours ludiques. Par exemple, des agriculteurs urbains de Cueillette Urbaine proposent de venir visiter les cultures verticales et horizontales implantées sur le toit du restaurant Cuisine Mode d'Emploi, dans le 20e arr. de Paris.



Cultures verticales sur toit  
[www.almagrownintown.fr](http://www.almagrownintown.fr)



Panneau informatif sur les cultures  
[www.almagrownintown.fr](http://www.almagrownintown.fr)

Ils exposent leurs techniques de culture (hydroponie, aquaponie, bacs en terre) et comment ils s'adaptent aux contraintes de la ville. Nous avons ici un exemple payant, contre un exemple gratuit au Québec.

## Pour aller plus loin

### Les limites de ces circuits-découverte

- **Le parcours doit être sur une distance assez restreinte car il ne serait pas possible de faire ça sur 15km par exemple. Il faut donc avoir différents projets d'agriculture urbaine sur un espace limité, ce qui n'est pas toujours possible selon les fonciers disponibles et les ambitions des porteurs de projets.**
- **Les visites payantes peuvent être un facteur dissuasif pour les citoyens de s'intéresser à l'agriculture urbaine.**

Pour compléter ce parcours ludique, il serait intéressant d'améliorer cela par des signalisations à proximité des espaces cultivés pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'obtenir l'application mobile ou le dépliant. 4 idées semblent intéressantes pour améliorer cette mise en place :



Transposition à Epinay-sous-Sénart

**Panneaux podométriques** : mettre en avant ces balades pédagogiques et en faire la promotion tout en apportant un confort d'information aux piétons.



Panneau de 2015, Marseille



Transposition à Epinay-sous-Sénart

**Panneaux Nudges** : l'objectif de ces panneaux est d'inciter à pratiquer les espaces et inciter à certains usages de manière très douce et intuitive.



Photo prise à Nantes, 2011

**Signalétiques au sol** : elles ont pour but de créer un chemin du parcours. Celles-ci orientent et dirigent les personnes qui réalisent ce circuit de manière intuitive tout en leur permettant, selon leurs envies, de suivre ou non ces propositions.

## Bibliographie

---

- DRIIAAF, "Installations agricoles de proximité : Quels rôles pour les collectivités ?", SAFER, AFAUP, imprimé en décembre 2019, URL : [https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/guideagriculture\\_de\\_proximitweb\\_compressed\\_cle05cde1.pdf](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/guideagriculture_de_proximitweb_compressed_cle05cde1.pdf)
- "Parcours de visite de jardins partagés", Les 48h, [en ligne], 2020, URL: <https://www.les48h.fr/evenements/parcours-de-visite-de-jardins-partages/>
- "Un nouveau circuit-découverte de l'agriculture urbaine au centre-ville de Trois-Rivières", La Brouette, [en ligne], publié le 24 juillet 2019, URL : <https://www.labrouette.ca/nouvelles/communiques/un-nouveau-circuit-decouverte-de-lagriculture-urbaine-au-centre-ville-de-trois-rivieres/>
- "Visite d'une ferme verticale sur les toits de Paris", Alma Grown in town, [en ligne], URL : <https://almagrownintown.fr/products/visite-et-recolte-des-cultures-verticales>